

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction
des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 28 Avril 2009

Etaient présents:

Mme Darnel, MM. Bocquet, Boussebart, Dissaux, Grimonprez, Houssin, Lefebvre,
Mequignon, Plancke, Schepman, Waymel,

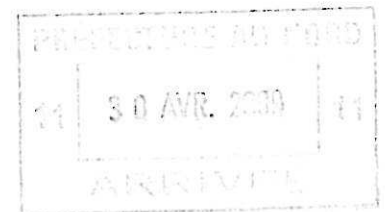
Etaient excusés:

MM. Andries, Beauchamp, Bezirard, Cacheux, Deroo, Douez, Lefait, Leroy, Parent,
Vandevoorde,

Vu le rapport : 10-09

DECIDE :

- d'autoriser l'indemnisation à hauteur de 380 € par mois du stagiaire accueilli du
1 avril au 30 septembre 2009 dans les services du SMAEL.



VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 29 AVR. 2009

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

OBJET : Rémunération d'un stagiaire

Un stagiaire est accueilli dans les services du SMAEL du 1 Avril au 30 Septembre 2009.

Il s'agit d'un étudiant de l'université de Lille suivant la deuxième année du Master Management et Gestion des Collectivités Territoriales.

Le stage qu'il effectue porte sur l'implication du public dans les diverses actions que mène le SMAEL et notamment :

- les obligations de publicités ou de publication auxquelles est astreint le Syndicat,
- les modalités d'enquêtes publiques
- les spécificités liées au domaine d'activité du SMAEL (rapport sur la gestion du service de production d'eau).
- réflexion sur les modalités de communication du SMAEL en l'absence d'un Comité Consultatif des Services Publics Locaux.

Ce stage se terminera par la rédaction d'un mémoire.

Il n'est pas prévu de rémunération de ce stagiaire, toutefois, et à titre de défraiement de ses frais de transport notamment, il pourrait lui être attribué une indemnité correspondant à 30 % du SMIC soit 380 € par mois.

Le cas échéant cette dépense serait imputée au crédit inscrit au compte 64118 du budget du syndicat

* *
* *

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur l'indemnisation à hauteur de 380 € par mois du stagiaire accueilli du 1 avril au 30 septembre 2009 dans les services du SMAEL.

Vu, le 22 AVR. 2009

Le Président du Comité Syndical


Jean-Claude DISSAUX

